

DIAGNOSTIC PARTAGE - PRECONISATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

XXXXX

Avertissement : les informations contenues dans ce document sont réservées au fonctionnement du Dispositif Local d'Accompagnement et ne peuvent être échangées que dans ce cadre.

* **Nom de la structure :** XXXXX

Adresse : XXXX

Code postal : _____ Commune : _____

Tél : _____ Fax : _____

Mél : _____ Site Internet : <http://XXXX>

XXXXXXXXXX@gmail.com Code NAF : 9003B / Autre création artistique

Numéro de Siret : XXXX Nombre de salariés : Pas de salariés

Type de Association Structure coopérative Etablissement public

structure : Statut commercial Mutuelle GIE/GCS Autre : _____

Date de création : 16/05/2010

Convention SAP EI Association intermédiaire Chantier insertion /école

Agrément : Régie de quartier ETTI GEIQ Autre convention ou agrément

Président : PB Directeur : --

Interlocuteur pour le diagnostic : BE plasticien photographe, secrétaire Tel :

Personnes rencontrées : JBL, plasticien, PB plasticienne, paysagiste & trésorière association, LC, sculpture/installation, MB, peintre dessinateur, PJT, plasticien sculpteur & secrétaire association, JJ artiste chorégraphique, DM, plasticien sonore, RL, membre d'honneur

Nature de la demande initiale formulée par téléphone par JBL le 20/09/2011 :

Aide à la structuration et à la viabilité de la structure

Connaissance du DLA: Conseil régional + bouche à oreille d'acteurs culturels

Date du diagnostic : 21 juin 2012 Réalisé par : Charge de mission DLA

Validation du diagnostic par les instances de la structure : oui non Date : 20/09/2012

I. LA STRUCTURE ET SON ENVIRONNEMENT

* **Contexte de création et historique :**

- ✓ Quatre jeunes artistes¹ récemment diplômés du département Arts plastiques de l'Université de XXXXX, cherchent en 2006 à se regrouper autour d'un lieu sur lequel ils pourraient développer ensemble leurs pratiques artistiques.
- ✓ Le regroupement d'artistes, *Aquarium*, les aide à trouver un local et ils investissent en octobre 2006 un espace, alors à l'abandon, au dessus du magasin Kawasaki dans la ZI de la route de LRT.
- ✓ Ils créent l'association XXXXXXXXXXX qui a pour principale mission d'assurer la gestion de l'atelier XXXXXXXXXXX. Le collectif réalise de lourds travaux courant 2007, dont le démontage de lourdes installations inactives à l'origine du système de chauffage et de climatisation de l'imprimerie qui occupait historiquement les locaux.
- ✓ Après une renégociation en septembre 2008 du bail commercial précaire² de 23 mois, un bail professionnel³ est signé en septembre 2010 pour une durée de 9 ans.
- ✓ Les augmentations de loyer et de charges de fonctionnement incitent le collectif à s'agrandir. Il passe tout d'abord à 6 puis ensuite à 8 personnes après une nouvelle phase de travaux entre novembre 2010 et février 2011. C'est aussi l'occasion de remodeler les espaces. Les aménagements réalisés permettent de doubler la surface disponible initiale.
- ✓ Après sept années d'existence, la structure est maintenant face à différentes opportunités et choix à poser (ex : proposition de deux nouvelles personnes pour intégrer la structure et y mener un travail de médiation ; envie que XXXXXXXXXXX devienne un laboratoire ;..).

¹ XXX

² Le bail commercial précaire est un abus de langage désignant en réalité le bail commercial dérogatoire ou bail de courte durée. Il s'agit d'une disposition légale permettant de contracter un bail pour une période déterminée strictement inférieure à deux ans conformément aux dispositions de l'article L145-5 du Code de commerce. Il est à dissocier de la convention d'occupation précaire qui, pour un cas de force majeure, ne prend pas en compte une durée préétablie pour la validité du contrat.

³ Le bail est professionnel est l'un des contrats de louage le plus libre du droit civil. Il concerne essentiellement les professions libérales (avocat, notaire, huissier, dentiste, infirmière, etc.). La jurisprudence en a également fait application pour les associations à but lucratif, ou à un groupement d'intérêt économique.

✘ Les activités :	✘ Secteur d'activité principal : <u>Culture</u>
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'association a pour vocation « la promotion de la création artistique ». Par ailleurs, elle gère : <ul style="list-style-type: none"> - La gestion de l'Atelier XXXXXXXXXXXX, ses espaces individuels et collectifs - L'organisation de la vie collective (ménage, rangement, travaux...) - La perception des participations individuelles aux frais de fonctionnement - Les équipements partagés ✓ La structure accueille par ailleurs différents projets extérieurs (http://..... : <ul style="list-style-type: none"> - Nuance production, « <i>Cabine d'identité</i> » : Projet artistique portant sur les discriminations liées à l'origine à XXXXX à l'initiative de XXXXX Métropole, mai-juin 2011 - NL, « <i>Le Journal de 20 h</i> », juillet-août 2011 - DT, « ... », 2010-2011 	

✘ Les publics :
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le public direct de l'association est constitué des 8 membres résidents, plasticiens à différents degrés de reconnaissance artistique, appelés aussi les « membres décisionnaires et permanents ». ✓ Une bénévole, AS (Chargée de communication à compter du mois de septembre 2012) ✓ Différentes actions (portes ouvertes, expositions,..) sont menées à destination d'un large public. Quelques chiffres en terme de fréquentation : <ul style="list-style-type: none"> - 20 à 30 personnes à l'occasion des ZZZZZ - 180 personnes lors des derniers vernissages - 5 à 10 visiteurs/jour lors des expositions. - Une dizaine d'élèves / semaine ✓ La famille des adhérents (au nombre de 10 en 2011) regroupe : <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves des membres - Les utilisateurs du labo photo - Les personnes empruntant du matériel de l'association - Les usagers des locaux l'atelier (mise à disposition ponctuelle des locaux)

✘ L'environnement :

✓ Les partenariats opérationnels :

- XXXXXXXX
- XXX
- XXXX
- XX
- XXXXXXXX
- XXX
- XX
- XX
- XXXX
- La structure n'est pas adhérente à la FRAAP⁴ mais envisage de se rapprocher de cette fédération.

II. LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA STRUCTURE

✘ Ressources humaines :

- ✓ La structure n'est pas employeuse à ce jour.
- ✓ Les artistes résidents choisissent généralement le statut micro entreprise BNC⁵ pour la déclaration de leur activité.
- ✓ Les Bénévoles :

	Nbre bénévoles	Heures par an
membres du CA ou dirigeants	8	2000
autres bénévoles réguliers		
Total bénévoles	8	2000

	Nombre	Heures par an
Stagiaires (année 2010)	0	

⁴ <http://www.fraap.org/>

⁵ <http://www.apce.com/cid5583/regime-fiscal-de-la-micro-entreprise-bic-et-bnc.html&pid=958>

✘ Aspects juridiques et organisationnels :

- ✓ Une assemblée générale ordinaire annuelle se tient en septembre avec tous les adhérents. Le bureau constitué exclusivement de membres résidents ; il se réunit 4 fois par an.
- ✓ Les projets techniques font l'objet de beaucoup de réunions techniques, dont beaucoup se montent souvent de façon spontanée.
- ✓ Un seul et même document regroupe à la fois les statuts et le règlement intérieur.
- ✓ La structure est référencée sur le code APE 9003B / Autre création artistique.

✘ Communication :

- ✓ L'association dispose d'un blog (<http://VVRMatelier.blogspot.fr/>) réalisé par BE.
- ✓ Des plaquettes/dépliants individuels valorisent individuellement chaque artiste.
- ✓ Une page Facebook (<http://www.facebook.com/atelier.XXXXXXXXXX>).
- ✓ Une « mailing list ».

✘ Ressources logistiques :

- ✓ L'Atelier XXXXXXXXXXXX a une surface totale de 260 m². Il comprend des espaces collectifs et huit espaces individuels égaux en superficie occasionnellement ouverts au public.
- ✓ L'association met à disposition de ses adhérents un couloir de 52 m².
- ✓ Des équipements collectifs sont mis à disposition des adhérents comme un aspirateur (Festool CTL26) et un vidéo projecteur (NEC VT250).

III. ANALYSE FINANCIERE SOMMAIRE

✘ Chiffres :

• Comptabilité :

	OUI ou NON	COMMENTAIRES
Expert comptable	NON	
Commissaire aux comptes	NON	
Bilan et compte de résultat annuel	OUI & NON	Compte de résultat uniquement
Comptabilité sectorisée / compta analytique	NON	
Outils de gestion prévisionnelle (dont suivi de trésorerie)	OUI	Mise en place par PB sur Excel, consultable par l'équipe sur Google document et bientôt sur la Drop Box de l'association
Structure fiscalisée ?	NON	

Le suivi financier est réalisé par la trésorière sous Excel.

Les activités individuelles de chaque membre résident sont gérées de façon autonome et indépendante.

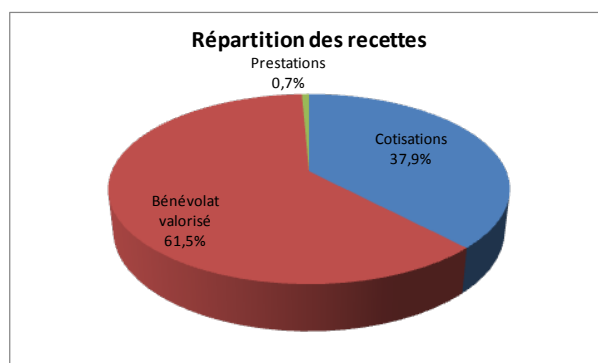
L'absence de bilan comptable ne permet pas d'avoir une vision de la situation patrimoniale de la structure (montant des réserves) et ne permet pas de valoriser et amortir les immobilisations.

• Répartition des recettes :

La structure fonctionne quasiment à 100% sur les ressources de ses membres via les cotisations pour les ressources monétaires et via le bénévolat pour le reste.

Année 2011

Type de financement	Montant (€)	En %
Cotisations	11 090	37,9%
Bénévolat valorisé	18 000	61,5%
Prestations	200	0,7%
Subventions	-	0,0%
Total recettes	29 290	100%



Le montant de l'adhésion à l'association s'élève à 30 €.

Par ailleurs, les membres permanents occupant un espace s'acquittent d'une somme de 110 € par mois chacun pour la participation aux frais de fonctionnement de l'association.

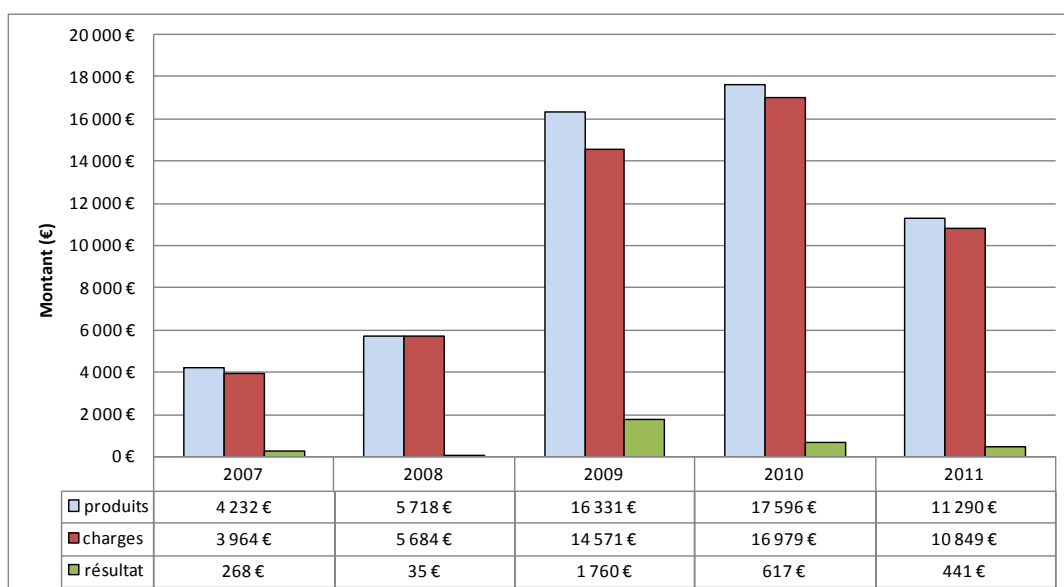
L'engagement bénévole n'est pas traduit dans les comptes (pas d'utilisation des contributions volontaires⁶ du plan comptable associatif).

Le bénévolat estimé est valorisé ici au SMIC horaire, soit 9 €/h en 2011.

⁶ Ces comptes de classe 8 du plan comptable intitulés « contributions volontaires » ont été créés tout particulièrement pour les associations pour leur permettre de valoriser les apports non monétaires participant à leur fonctionnement. Bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles, autant de « contributions » qui, non chiffrées, passent inaperçues dans le compte de résultat. La possibilité de pouvoir les mettre en avant présente l'avantage de valoriser l'activité bénévole et les soutiens en nature dont bénéficie une association. C'est aussi un bon baromètre de sa « sphère d'influence » et de l'intérêt que suscite son activité, et un argument de poids face à des interlocuteurs institutionnels, l'administration fiscale entre autres. Ces comptes, placés en fin de compte de résultat, doivent être exactement équilibrés. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

✘ Chiffres (suite) :

L'évolution de la situation financière entre 2007 et 2011 est représentée par le graphique suivant :



- Les partenariats financiers :

Conventions	2011
Nombre des principaux partenaires financiers	0
Nombre de conventions financeurs pluriannuelles.	0
Nombre de partenaires privés	0

Jusqu'à ce jour, la structure fonctionne sans partenaires financiers externes.

A noter néanmoins qu'en 2012, une subvention d'un montant de 8000 € a été faite et acceptée par la Ville de XXXXX pour la réalisation de la dernière tranche de travaux (mise aux normes du plafond et du chauffage).

Ces travaux qui visaient la mise aux normes du local comme espace de travail ont été effectués durant l'été 2012 : Isolation thermique et centralisation du système de chauffage, renouvellement intégrale du circuit électrique, réfection des murs et des sols des espaces communs et mutualisés, mise en place des normes incendies (achat d'extincteurs, réalisation d'un plan d'évacuation). Tous ces travaux.

* **Compte de Résultat :**

Années de référence

2011

APPROCHE ACTIVITE		Part/P.Expl
Total produits d'exploitation	11 290	
Adhésions/Cotisations/Dons	11 090	98,23%
membres	10 850	96,10%
adhérents	240	2,13%
Prestations (chiffres affaires net)	200	1,77%
Subventions	-	0,00%
Produits financiers	-	0,00%
Produits exceptionnels	306	2,71%
Autres	-	0,00%
Total charges d'exploitation	10 849	
Salaires et charges sociales	-	0,00%
Dotations aux amortissements		
Achats	676	6,23%
Autres achats & charges externes	9 073	83,63%
Impôts et taxes	1 100	10,14%
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Résultat exploitation	441	3,91%
Résultat net	747	6,62%

✓ Analyse

- Les cotisations représentent près de 100% des charges.
- Les charges locatives représentent le poste de charges le plus important (7200 € en 2011).

IV. SITUATION DE LA STRUCTURE



Les points forts et les opportunités

- Liés à la dynamique interne
 - Les acteurs internes sont impliqués. Il existe une bonne cohésion d'équipe avec l'existence de beaucoup d'échanges et de travaux collectifs. Ils partagent un désir d'ouverture.
 - La forme du collectif permet la liberté d'expression individuelle de chacun.
 - La vie associative commence à mieux se structurer (« *les réunions font maintenant l'objet d'ordre du jour, de compte rendu* »)
 - L'expérience de 7 années, durant lesquelles l'association a réussi à se développer sans moyens publics, démontre aux partenaires (Ville de XXXXX) la réalité de la dynamique interne.
 - L'interconnaissance préalable des fondateurs sur les bancs de l'Université (et en collocation) a été un élément favorable pour développer et instaurer une confiance mutuelle entre les membres. Elle fait partie des conditions préalables de réussite à la mutualisation et à l'esprit de coopération qui règne.
 - La précarité favorise la solidarité.
- Liés aux locaux, au projet collectif et à son utilité sociale
 - Les locaux industriels offrent une très grande liberté. Le bail professionnel apporte un élément fort de stabilisation et de sécurité.
 - L'atelier est à proximité d'un riche tissu d'entreprises en bord de XXXX.
 - VVRM permet de créer la rencontre ; il est un outil de mutualisation de projets permettant de rompre l'isolement des artistes ; Son principe de plateforme semble être une réponse pertinente à différentes problématiques rencontrées par le secteur culturel.



Les points faibles et les points de vigilance

- Liés à la stratégie et vision partagée
 - Le collectif a du mal à formuler son projet. Il manque de vision prospective, d'une ligne de conduite commune et partagée (« *on a besoin de démontrer comment l'association peut rayonner* »).
 - Les intérêts individuels ont tendance à se confondre avec l'ambition du projet collectif.
 - La façon d'intégrer (ou non) l'activité de médiation (en externe ou en transitant par VVRM ? avec un salarié dédié ?) ne fait pas consensus et n'est pas clairement définie.
- Liés aux modes de fonctionnement
 - Le collectif manque de méthode et de recul dans les processus de décision. Tous les débats n'ont pas encore été bien animés collectivement (« *les discussions ont lieu par petits groupes ; on manque de lien* »)
 - L'association présente un caractère fermé et n'a pas un cadre formel de fonctionnement démocratique (d'après les statuts, seuls 8 adhérents résidents portent le qualificatif de décisionnaires).
 - La constitution et les modes de fonctionnement des différentes instances associatives opérationnelles et décisionnelles (conseil d'administration, bureau, AG) sont quelque peu confus.
 - Avoir intégrer statuts et règlement intérieur dans le même document peut nuire à la souplesse de l'évolution des règles de fonctionnement.
- Liés à l'économique et à la gestion financière
 - Le changement de propriétaire du local a eu pour effet une forte augmentation du loyer (+100%).
 - La structure a peu de réserves financières. Le manque de fonds de roulement est un

facteur limitant pour l'investissement et l'innovation. Il ne sécurise pas non plus la capacité de l'association à devenir employeuse.

- Le statut des artistes est précaire. Leurs activités artistiques sont en général toutes déficitaires. Chacun doit s'aménager un revenu complémentaire pour vivre.
 - Le Centre d'art contemporain mène des activités de promotion mais ne permet pas à l'artiste de vivre (il n'existe pas d'économie prévue en direction des artistes).
 - Le manque de ressources financières est ressenti comme un frein pour imaginer et concevoir des projets.
- Liés à la communication et aux liens réseaux
 - L'atelier manque de liens réseaux vers des structures proches et aussi vers un public acheteur.
 - Le travail de communication vers le secteur privé n'est pas fait.
 - La communication vers les publics est peu gérée.

Synthèse au travers de la matrice SWOT⁷

	Forces	Faiblesses
I N T E R N E	<ul style="list-style-type: none"> • Outil de mutualisation de projets permettant de rompre l'isolement des artistes membres. • Locaux vastes et adaptés. Sécurité liée à un bail pérenne (9 ans). • Souplesse, volontarisme, esprit d'innovation et d'initiative des membres. • Esprit de solidarité. • Sérieux, rigueur et assiduité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ambition mal formulée et affirmée. • Communication ; manque de visibilité vis-à-vis de l'externe. Faibles liens réseaux. • Fonctionnement interne fermé limitant l'émancipation et l'ouverture à l'externe. • Peu de ressources ; modèle économique fragile.
	Opportunités	Menaces
E X T E R N E	<ul style="list-style-type: none"> • L'Atelier permet de créer la rencontre. • Le principe de plateforme qu'est VVRM semble une réponse pertinente à différentes problématiques rencontrées par le secteur culturel. • Le « projet médiation » peut développer le contact direct avec le public. • Structure située sur un territoire bénéficiant d'un riche tissu d'entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu atypique pouvant éprouver des difficultés de reconnaissance (« ne pas rentrer dans les cases »).
Auto-contraintes⁸		
<ul style="list-style-type: none"> • Néant 		

⁷ La matrice SWOT, acronyme dérivé de l'anglais : pour S-trengths (forces), W-eaknesses (faiblesses), O-pportunities (opportunités), T-hreats (menaces), permet d'analyser l'environnement externe et interne au projet. Dans l'environnement externe, on distingue les opportunités et les menaces pour le projet. Dans l'environnement interne, on distingue les forces et les faiblesses que l'entreprise transmet au projet.

⁸ Les autocontraintes sont des positions que l'association prend par choix (système de valeur) et qui peuvent limiter son action (ex niveau de rémunération identique pour tous les salariés de l'association, choix de ne pas développer telle ou telle activité...)

✘ Le plan d'action de la structure :

- ✓ Projet :
 - Faire évoluer l'objet : ne plus concevoir l'atelier comme un espace où chaque artiste a son espace de travail personnel mais comme un espace d'ouverture à la polyvalence. Perspective de mettre le lieu à disposition pour des expositions.
- ✓ Gouvernance :
 - S'ouvrir, ne pas rester fermé aux 8 membres « *nous souhaitons ouvrir l'association à d'autres* », trouver un président d'association externe au groupe des 8.
- ✓ Communication, partenariat :
 - Perspective à développer : mettre le lieu à disposition pour des expositions.
 - Envie : s'ouvrir sur la zone industrielle de Lorient ; rencontrer des publics de la ZI de Lorient.
- ✓ Ressources et emploi :
 - Créer un emploi d'agent administratif permettant aux artistes de diffuser en local et à l'international.
 - Mettre de l'argent de côté ; développer un fonds de roulement.

✘ Les besoins d'accompagnement exprimés par la structure :

- ✓ Avoir un travail d'analyse sur les 5 ans et voir où on veut aller.
- ✓ Besoin de discuter du projet, de définir un projet collectif, de fédérer les intérêts individuels et collectifs.
- ✓ Aide à gérer une forme de mutation (« *moins montrer XXXXXXXXXXXX comme un atelier donnerait une vision externe autre* » ; « *le statut atelier mue pour devenir un outil pour les membres plutôt que juste un atelier d'accueil* »).
- ✓ Comment passer à l'emploi ?
- ✓ Comment créer une économie ? comment permettre aux artistes de gagner leurs vies ? Comment ramener l'économie près des artistes ?
- ✓ Ce que nous attendons du DLA : un point de vue externe d'une personne qualifiée et expérimentée dans le domaine des arts plastiques qui permettrait d'harmoniser le projet associatif, son développement et d'apporter l'éclairage sur la partie juridique et la gestion.

*** Synthèse de la problématique:**

Au bout de ses 7 années d'existence, l'Atelier XXXXXXXXXXX a réussi à répondre à des besoins primaires de sécurité (avoir un espace et un toit commun pour être en capacité individuelle d'exister et d'exercer son activité).

La fin des travaux des locaux marque une étape importante. Elle ouvre aussi la porte à de nouvelles opportunités et potentielles évolutions au projet. Elle fait émerger de nouveaux besoins, désirs et envies.

Cette évolution bouscule et crée de l'incertitude. Pour bien gérer la phase de croissance actuelle, le collectif a besoin de sécuriser et consolider sa gouvernance, ses processus de fonctionnement internes, ses ressources. Il a besoin aussi de renforcer sa relation avec les partenaires et avec son environnement.

Pour arriver à cela, les membres ont d'abord besoin de se retrouver autour d'un projet collectif partagé et fédérateur et de le formaliser par écrit.

Le manque de méthode et de recul pour se projeter et faire collectivement des choix est propice aujourd'hui à susciter du doute, des questionnements, des peurs et des tensions.

L'association a besoin d'un regard neutre éclairé et professionnel, en capacité de la guider, d'objectiver sa situation, de poser des choix stratégiques.

Fiche synthétique transmise avec le plan d'accompagnement proposé :

- au comité d'appui DLA le 21/09/2012
- à la Ville de XXXXX le 21/09/2012
- aux acteurs culturels le 21/09/2012

Avertissement : les informations contenues dans ce document sont réservées au fonctionnement du Dispositif Local d'Accompagnement et ne peuvent être échangées que dans ce cadre.

✘ Les besoins identifiés par le DLA :

Le plan d'accompagnement intègre les points suivants :

- Formaliser la balise (où est-on ? comment est-on arrivé là ? comment fonctionne t-on ?)
- Se projeter (où veut-on aller ? quelle est notre utilité sociale ? notre raison d'être ? quel rôle veut-on remplir dans le paysage des arts plastiques en région ? quel est notre projet ?)
- Identifier les étapes, les modes d'organisation et les moyens d'y arriver (comment veut-on y aller ? quels partenariats doit-on développer ?)
- Clarifier le ou les modèles économiques

✓ Résultats attendus :

- La parole de chacun est entendue et prise en compte. Les visions et représentations sont partagées.
- Les ambitions individuelles et collective sont clarifiées ; le projet collectif est formalisé.
- La formalisation des règles de fonctionnement et du cadre juridique améliore le fonctionnement démocratique associatif.
- La gouvernance choisie est à caractère durable.

✓ Accompagnement individuel de 5 jours environ

Comité d'appui : Groupe regroupant les partenaires externes et financeurs institutionnels

UT– Direccte ⁹	CGXXXxxx ¹⁰ -
CPCA ¹¹	FRANCE Active ¹² –
DDCSPP XX ¹³ –	CRES – C2RA ¹⁴

Correspondants Ville de XXXXX:

Ville de XXXXX –

Acteurs culturels :

Agence regionale	Arts Vivants en XXX
Région (direction Culture)	DRAC ¹⁵

Personnes sollicitées pour enrichir le diagnostic :

Mme (Région XXXXXXXXX) – 23 juillet 2012
FRAAP via le CNAR Culture (Lucile Rivera & Réjane Sourisseau) – 21 septembre 2012

⁹ La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de XXX est créée depuis le 15 février 2010. La Direccte est issue de la fusion de la DRTEFP, des DDTEFP y compris les services de l'Inspection du travail, de la DRCCRF, des services développement industriel et métrologie de la DRIRE, de la Chargée de mission régionale à l'intelligence économique, de la DRCE, de la DRCA et de la DR Tourisme. Sa mission : Accompagner le développement des entreprises et favoriser leur compétitivité, l'emploi et les compétences, tout en veillant aux conditions et au respect des réglementations du travail et en assurant la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs. - <http://www.travail.gouv.fr/>

¹⁰ CG XX

¹¹ CPCA : Conférence Permanente des Coordinations Associatives - <http://cpca.asso.fr/>

¹² France Active - [http :](http://)

¹³ DDCSPP XX : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations -

¹⁴ C2RA : Centre Régional de Ressources et d'Animation - [http](http://)

¹⁵ DRAC - <http://www.culture.gouv.fr/>

MEMENTO DLA - étapes menant à l'appui par un consultant prestataire

Date réelle ou prévisionnelle	Etape	Responsable (+ acteurs)
	1 - Réalisation du diagnostic	
21 juin 2012	Rendez-vous diagnostic	Structure + DLA
31 août 2012	Document transmis à la structure	DLA
21 sept 2012	Diagnostic approuvé	Structure (+ DLA)
21 sept 2012	Transmission diagnostic au comité d'appui pour avis	DLA
	2- Choix du consultant	
	Recherche consultant et rédaction cahier des charges	DLA
	Réception propositions	DLA
	Choix du consultant retenu	DLA (+structure)
	3- Mise en œuvre mission accompagnement	
	Elaboration convention tripartite rappelant le rôle de chaque partie (association=bénéficiaire ; consultant=prestataire ; DLA= commanditaire et payeur)	DLA
	Démarrage de la mission – 1 ^{ère} rencontre	Prestataire / DLA / Structure